

L'Association Canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés vous invite à une visite de sites

Vendredi 24 avril 2026

9h00 à 16h00

Réseautage à 16h00

Le comité organisateur de l'ACRSD – Chapitre Québec vous invite à une journée pour **visiter trois sites récemment aménagés ou restaurés depuis quelques années**, il s'agit du :

- Parc des Semis à Longueuil avec d'importantes composantes hydrauliques à considérer
- Restauration d'habitats pour la rainette faux-grillon de l'Ouest à Longueuil, incluant l'Écoute des chants (si elles chantent toujours)
- Restauration de milieux humides dans une ancienne sablière à Sainte-Julie

Les concepteurs et les entrepreneurs de ces projets viendront partager leur expérience avec vous. Ils présenteront, entre autres :

- la description du projet
- les composantes du projet
- les défis de la conception
- les défis de la réalisation
- la période des travaux

Tarifs :
50 \$ (membre* de l'ACRSD)
60 \$ (non-membre)

L'**horaire** de la journée et le **programme détaillé** de l'activité sont sur les pages suivantes.

Inscription : <https://www.acrsd-quebec.org/inscription-en-ligne/>

* Pour devenir membre de l'ACRSD/CLRA : [Devenir membre - ACRSD-Québec](#)
Remplissez [le formulaire d'inscription sur le site national \(site en anglais\)](#)

Date limite d'inscription : 23 avril 2026

Consignes :

1. Arrivée des participants de 8h30 à 9h00
2. L'activité aura lieu beau temps mauvais temps
3. Prévoir des vêtements et des chaussures appropriés
4. Apportez votre lunch
5. Signer et retourner le formulaire de consentement

Horaire de la journée

9h00 **DÉPART** en l'autobus Marché public de Longueuil 4200 Ch. de la Savane, Longueuil

9h05 AMÉNAGEMENT DU PARC DES SEMIS, LONGUEUIL



Crédit photo: Rousseau Lefebvre

10h30 RESTAURATION D'HABITATS DE REPRODUCTION DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST, LONGUEUIL



Crédit photo: Ciel et Terre



Crédit photo: Ciel et Terre

12h00 ÉCOUTE DES CHANTS dans un habitat existant exceptionnel de reproduction de rainette faux-grillon de l'Ouest

12h30 à 13h30 **DINER** (APPORTEZ VOTRE LUNCH)

14h00 PARC DES ÉTANGS ANTOINE-CHARLEBOIS, SAINTE-JULIE



Crédit photo: Nature Action Québec



Crédit photo: Nature Action Québec

15h30 **RETOUR** en autobus Marché public de Longueuil 4200 Ch. de la Savane, Longueuil

16h00 RÉSEAUTAGE AU LE BARRAGE BRASSEUR

Programme détaillé

Aménagement du parc des Semis, à Longueuil

Ce projet sera présenté par Mme **Mélanie Glorieux** de **Rousseau Lefebvre**

ROUSSEAU LEFEBVRE depuis 30 ans
Environnements performants



en collaboration avec M. **Vincent Maffolini** de **AtkinsRéalis**

Rousseau Lefebvre et Atkins Réalis ont été mandatés pour la création d'un nouveau bassin de rétention de grande envergure dans le secteur des boulevards Roberval, Roland-Therrien, Vauquelin et Béliveau, et pour l'aménagement d'un parc de quartier, totalisant une superficie de 3 ha. Profitant de l'ampleur du site, le bassin se déploie sur différents plateaux, de manière à gérer une pluie de 50 ans sans sacrifier l'espace pour les usagers du parc. Une passerelle centrale permet de traverser le bassin à sec, permettant une promenade à travers les espaces plantés sans affecter les milieux humides créés. Ses motifs de feuilles géantes se remplissent d'abord par les arêtes, puis les feuilles se remplissent lors des événements de pluie plus importants.



Le plateau le plus haut permet la tenue d'activités intensives et un corridor récréatif fait le périmètre du bassin de rétention. Il accueille des aires de jeu pour enfants, un belvédère pour observer le bassin et un circuit multifonctionnel. Cet espace plus intensif accueille autant les enfants des CPE du secteur que les coureurs à pied. Le plateau intermédiaire vise la tenue d'activités libres, de jeux de ballons et autres sur gazon. L'ensemble allie à la fois les besoins d'une infrastructure municipale majeure en termes de rétention des eaux pluviales et les besoins en termes d'équipements récréatifs du quartier.



Conception et réalisation du projet

La collaboration entre Rousseau Lefebvre et AtkinsRéalis a débuté dès la conception avec beaucoup d'échanges et de sessions de travail pour assurer l'originalité de la forme, ainsi que les activités prévues avec les besoins hydrauliques de l'infrastructure.

Ce mandat s'est déroulé en cinq étapes distinctes, entre 2011 et 2017, soit :

- Vérification et validation de la modélisation des réseaux tributaires au bassin et Étude hydraulique;
- Conception préliminaire et définitive du bassin de rétention et de l'aménagement du parc;
- Préparation des documents techniques pour l'obtention du CA-32 auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Préparation des documents d'appel d'offres;
- Surveillance des travaux échelonnés sur deux ans.

Cette collaboration étroite a continué pendant la **période de construction** et a permis de répondre aux aléas de la réalisation de travaux d'aménagement et de bassins de rétention, sachant **allier précision du détail tant dans la forme prévue que dans la fonctionnalité du système**. La réalisation s'est bien déroulée avec une équipe attentive au détail du côté du constructeur ainsi qu'un suivi étroit par les architectes paysagistes et les ingénieurs.

Composantes hydrauliques

Le plan de concept du bassin de rétention a été adapté en fonction du nom du parc défini par la Ville, soit le parc des Semis. C'est pourquoi la forme du bassin représente un semis. Pour obtenir ce résultat, de nombreuses simulations hydrauliques à l'aide du logiciel PCSWMM ont été nécessaires afin de valider à la fois le volume de rétention pour des pluies d'importance, mais également pour des pluies de plus faibles récurrences afin d'assurer le traitement de qualité des eaux de ruissellement.

Dans l'établissement des formes du bassin, une attention particulière a été apportée aux élévations de roc afin de diminuer les quantités d'excavation de roc au maximum. En procédant ainsi, la Ville a épargné des coûts considérables au niveau des excavations. Une fois que la dimension du bassin fut établie, l'aménagement de ce dernier a été fait de concert entre les urbanistes de la Ville de Longueuil et la firme Rousseau Lefebvre.

L'aménagement du parc a été d'une grande importance pour la Ville de Longueuil puisque ce parc se veut le point central de l'ensemble résidentiel de ce secteur.



Crédit photo: Rousseau Lefebvre et AtkinsRéalis

Défis de réalisation

La préparation des plans et devis a **demandé une excellente coordination**, car la Ville a fait un appel d'offres regroupant à la fois l'aménagement du bassin et la construction de la rue des Samares en façade du parc dont la Ville était responsable tandis que l'éclairage de la rue et du parc a été confié à une autre firme d'ingénierie.

Ce mandat a été fait dans un **échéancier très serré** afin de permettre à la Ville de développer le secteur autour du bassin de rétention le plus rapidement possible. De cette façon, elle a pu développer davantage son territoire lui permettant d'enregistrer d'éventuels revenus fonciers. **En résumé, ce mandat a été une réussite à tous les niveaux.**

Valeur environnementale

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Création d'écosystèmes et corridors verts
- Augmentation de la biodiversité
- Réduction des îlots de chaleur
- Amélioration du milieu de vie

Coûts du projet

Pour l'ensemble du projet, les coûts sont estimés entre 4,6 et 5,2 M\$, dont 2 M\$ pour le volet paysage et 405 000 \$ pour le volet ingénierie.



L'équipe de Rousseau Lefebvre, en collaboration avec AtkinsRéalis, a développé l'aménagement d'un bassin de rétention de grande envergure qui s'inscrit au cœur d'un nouveau quartier résidentiel en plein essor à proximité de milieux sensibles, dans la ville de Longueuil. Ce bassin de rétention, d'une ampleur exceptionnelle, laisse une empreinte indéniable dans le paysage.

Restauration d'habitats de reproduction de la rainette faux-grillon de l'ouest dans le Boisé du Tremblay — secteur du boul. Vauquelin à Longueuil



Ce projet sera présenté par M. **Tommy Montpetit** de **Ciel et Terre**

en collaboration avec M. **Nicolas Roy** de **Terraformex**



Selon les tendances observées au Québec, la rainette fausse-grillon de l'Ouest, qui vit dans le boisé du Tremblay, est considérée comme étant très vulnérable. Pour pallier cette situation, le Groupe Ciel et Terre et la ville de Longueuil souhaitent augmenter la présence d'habitats de reproduction. Ainsi, le but du projet est de permettre la dispersion de l'espèce en améliorant la connectivité entre les sites encore existants de la population du boisé et de chercher à augmenter les populations qui sont présentement en pleine décroissance.



Une portion de quelques hectares du boisé du Tremblay présentait une zone d'intérêt qui respecte l'ensemble des critères biologiques et réglementaires recherchés. Il s'agissait d'un champ en friche dézonné situé à l'extrémité nord du boulevard Vauquelin avec peu de présence d'espèces exotiques envahissantes et un accès facile pour la machinerie. Pour y arriver, Ciel et Terre a visé la **création d'habitats de reproduction à ce site, comprenant la mise en œuvre de 20 étangs et totalisant plus de 5 100 m² de superficie de reproduction dispersée sur trois hectares** de terrain maintenant protégé à perpétuité par la ville. Les travaux ont pu être réalisés en janvier et février 2026. Ainsi, la visite permettra de visualiser les étangs au tout début de leur cycle de vie. Des travaux restent encore à faire, notamment les ensemencements ce printemps et des ajustements de profondeurs et de connectivité d'étangs prévus à l'automne 2026. Ces derniers sont à réaliser selon les résultats de suivi environnemental à réaliser durant le printemps et l'été 2026. C'est donc un moment idéal pour visiter l'aménagement faunique en pleine création.

Visite d'un habitat existant exceptionnel de reproduction de rainette faux-grillon de l'Ouest dans le boisé du Tremblay

Comme nous serons en pleine période de reproduction, il est proposé d'effectuer une visite d'habitat où il sera probablement possible d'entendre des rainettes chantées durant son cycle de reproduction. Cette visite aura lieu dans le boisé du parc Fonrouge de Longueuil, où se trouve encore l'un des derniers sites de reproduction connaissant un succès de reproduction important. En plus d'entendre probablement les rainettes, et peut-être même d'en voir, **nous observerons en détail les habitats qui permettent leur reproduction**. Ensuite nous discuterons de ces observations et **nous verrons comment elles peuvent nous inspirer pour la préparation de projet de création d'étangs de reproduction**.

Aménagement du parc des Étangs Antoine-Charlebois, à Sainte-Julie

Ce projet sera présenté par Mme **Catherine George** de **Nature Action Québec**



La grande région de Montréal abrite plus de la moitié de la population du Québec, ses écosystèmes diversifiés et de nombreuses terres agricoles. Bénéficiant du climat le plus doux au Québec, la région jouit de caractéristiques naturelles incomparables qui lui confèrent un statut unique. Toutefois, l'harmonisation entre le développement urbain, l'apparition des espèces végétales exotiques envahissantes, les activités agricoles et les systèmes naturels dans cette région à fort potentiel démographique est un défi qui a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies. Afin de permettre une meilleure conjugaison entre ville, nature et agriculture, le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal a prévu la création d'une Ceinture verte et bleue (CTVB) sur son territoire. Le Parc des étangs Antoine-Charlebois s'inscrit dans le corridor, identifié comme étant l'un des cinq grands projets qui contribuent à la mise en place de la CTVB. Les étangs de Sainte-Julie, d'une superficie d'environ 64 ha, constituent l'un des derniers grands refuges fauniques et floristiques montréalais. Ces étendues d'eau, entourées de boisés, possèdent une biodiversité étonnante. Elles fournissent des habitats de reproduction, d'alimentation et de repos à une multitude d'espèces fauniques, dont certaines plus inattendues, comme la loutre de rivière, la grande aigrette, l'orignal et la gallinule poule d'eau. À ce jour, plus de 110 espèces floristiques, 66 d'oiseaux, 14 de mammifères, 6 d'amphibiens et de reptiles ont été recensés par NAQ. Parmi ces espèces fauniques et floristiques, 5 sont en situation précaire et 26 d'intérêt. Les espèces en situation précaire sont particulièrement considérées dans la protection et la mise en valeur du site, notamment le petit blongios. L'objectif est de protéger, restaurer et mettre en valeur la riche biodiversité d'une ancienne sablière désaffectée, au Parc des étangs Antoine-Charlebois.



Crédit photo: Nature Action Québec

Description du concept et du projet

Les activités d'aménagement, de mise en valeur et de restauration réalisées ont été réparties en trois phases :

La phase préparatoire (planification des aménagements) : 2015 - 2016

- Élaboration d'un plan concept (2014 - 2015 ; NAQ)
- Élaboration d'un plan de contrôle des EVEC (gestion Sève S.E.N.C.)
- Analyse hydrologique du site (Stantec)
- Délimitation des milieux humides (Biodiversité conseil Inc.)

La phase de réalisation (exécution des aménagements) : (2019 - 2020)

- Préparation du site pour les travaux d'aménagement et mobilisation, amendement, ajout de terre, etc. (NAQ).
- Travaux de contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes (roseau commun et nerprun + plantation) (NAQ)
- Mise à niveau des sentiers existants (1 480 mètres linéaires sur un total potentiel de 3 km de sentier) (NAQ)
- Aménagement de nouveaux sentiers (85 mètres linéaires sur un total potentiel de 780 mètres)
- Réalisation et installation d'aménagements fauniques tels que : (NAQ)
 - 5 à 10 nichoirs (canard branchu et autres)
 - 3 à 5 plateformes de lézardage pour tortues
 - 3 plateformes de nidification pour bernaches
 - Amélioration de la qualité de 3 sites de ponte pour tortues (plantation, sable, fermeture d'accès, etc.)
 - Suivi des aménagements
- Construction et installation d'un quai (NAQ)
- Plantation – fermeture de sentier et bonification de l'habitat (terre, terreau, plants) (NAQ)
- Pose de clôtures (NAQ)



L'installation des pieux pour la création des passerelles a été faite par VisTech.

L'installation des passerelles sur pieux a été réalisée par Gestion Inlandsis, ainsi que l'agrandissement des passerelles, sous la surveillance de NAQ.

La phase finale (installation de mobilier et d'équipements) (2019 - 2020) :

- Panneaux d'interprétation (NAQ)
- Réalisation et installation (ancrage et pose) du mobilier (NAQ)

À la suite de ce projet, des projets d'entretien des aménagements, ainsi que des suivis des interventions de lutte contre les EVEC ont été réalisés par NAQ en collaboration avec la Ville de Sainte-Julie (2020 à 2025)

Composantes hydrauliques

L'évaluation des conditions hydrogéologiques tend à montrer que les étangs sont l'expression en surface de la nappe phréatique présente dans les dépôts de sable à la suite des travaux d'excavation de la sablière. L'épaisseur saturée dans ces dépôts serait assez faible (<3 m), ce qui fait en sorte que le niveau d'eau pourrait être influencé par les variations de la recharge naturelle (crue, sécheresse). Les relevés bathymétriques suggèrent que des variations du niveau d'eau inférieures à 0,5 m dans l'aquifère n'assécheraient que des surfaces limitées dans les étangs. L'évaluation des conditions hydrologiques du site suggère un ruissellement significatif sur le site ainsi que des épisodes mensuels de crue vers les étangs, ce qui pourrait donc favoriser la recharge de l'aquifère de sable. L'apport des eaux de surface serait suffisant pour maintenir un niveau d'eau aux étangs aux alentours de l'élévation 45 m. Le développement et le maintien depuis plusieurs années de milieux humides en bordure des étangs suggèrent une présence pérenne d'eau à proximité de la surface.

L'absence de données de suivi tant hydrologique qu'hydrogéologique rend néanmoins difficile de statuer sur les fluctuations annuelles et de présager sur le comportement hydraulique à long terme du niveau des étangs.

L'évaluation des conditions géotechniques a montré que les signes d'érosion sont limités et de faible amplitude. De façon générale, les processus naturels d'érosion qui ont cours ne menacent pas l'intégrité des bandes de sables séparant les étangs. Toutefois, le passage répété des véhicules tout-terrain à mener à la formation de profondes ornières et à la destruction de la végétation de certains segments de berge.

Défis de réalisation

- Site peu accessible, car milieu humide et hydrique – ex : prévoir parfois d'intervenir en hiver pour transporter le matériel. Variation d'eau. Demande d'autorisation liée au milieu humide et hydrique.
- Présence d'espèces en situation précaire – respect du calendrier de reproduction (oiseaux migrateur, petit blongios, tortue serpentine) et limitation des activités possibles.
- Demande de certificat d'autorisation ou de non-assujettissement des travaux, car temps de réponse pouvant dépasser 1 an, précisions demandées parfois non connues donc caractérisation à effectuer (augmentation des coûts et des délais).
- Certification de vérification des travaux et d'autorisation d'usage pour s'assurer la sécurité des usagers.

Période des travaux

- Pose des pieux visés dans les étangs pour supporter les structures en bois : 21 au 26 février 2020.
- Travaux d'aménagement des sentiers : début septembre 2020 à la mi-septembre.
- Les travaux de construction des structures en bois : mi-septembre à fin octobre 2020.

